



Fonctionnant à la fréquence du courant domestique, soit 50 Hertz, auxquelles s'ajoutent d'autres fréquences beaucoup plus élevées généralement de l'ordre de 10 à 60.000 Hertz, voire plus, les lampes fluocompactes sont certes économiques, mais lorsqu'elles sont allumées, elles constituent cependant la plus importante source de pollution électromagnétique en basse fréquence.

- Une solution pourra consister à les blinder en insérant une spire métallique qui devra être reliée à la terre, et qui de ce fait supprimera le champ électrique émis par l'ampoule au-delà de 30 cm.



- Si on souhaite les conserver, on pourra aussi utiliser des housses pour les blinder, housses qui devront cependant être reliées à la terre.

Ces housses sont équipées d'un tissu métallique très fin, ce qui permet de blinder et de réduire très fortement leur champ électrique, la housse devant être connectée à la douille métallique reliée à la terre pour jouer son rôle.

* Le champ électrique d'une lampe de chevet équipée d'ampoules fluocompactes, par exemple, est de 100 Volts à 30 cm, ce qui est très important, équipées d'une housse de blindage reliée à la terre, ce champ tombe à 0,8 Volt/mètre...

À noter que pour que le blindage assume sa pleine efficacité, la qualité de la mise à la terre est primordiale.



- Une autre sera d'utiliser des ampoules halogènes, qui sont également économiques, et qui elles, ne génèrent pratiquement plus de champs électromagnétiques, ou encore avec des lampes LED, qui génèrent cependant des rayonnements importants par leurs bases.